

est mesuré par la quantité de terre où l'on parle français et que la quantité de terre où l'on parle français est mesurée par le soldat. " Le temporel, disait-il en employant le vocabulaire de Péguy, le temporel est essentiellement militaire... C'est le soldat qui fait qu'on parle français de Dakar à Bizerte et de Brest à Longwy. C'est le soldat qui fait que l'on parle français à Mulhouse et à Colmar. Et c'est le soldat qui fait que l'on parle français à Paris. "

Aussi ne perdait-il aucune occasion de dénoncer le mensonge meurtrier du pacifisme. Vous vous rappelez : on parlait beaucoup alors de *la paix par le droit*. Il y avait même une revue pleurarde et fumeuse qui portait ce titre. Or écoutez ce que Lotte écrivait à ce sujet (mais ici, de plus en plus j'entends la voix de Péguy) :

" *La paix par le droit*. Il faut être ce qu'on appelle un niais quand on veut être poli, et ce qu'on appelle un imbécile quand on n'a pas la même préoccupation, pour croire que l'on peut présenter et vouloir introduire un point de droit sur la surface de la terre, sans qu'aussitôt il en naisse, en même temps, en cela même, par cela même, un point de guerre. Le droit ne fait pas la paix, il fait la guerre... Quelle folie donc de vouloir lier à la déclaration des droits de l'homme une déclaration de paix ! Comme si une déclaration de justice n'était pas en elle-même et instantanément une déclaration de guerre ; comme si un seul point de revendication pouvait apparaître dans le monde et ne point devenir aussitôt un point de trouble, un point d'origine de guerre ; comme si tout point de revendication de droit n'était point en lui-même et instantanément un point de rupture d'équilibre. "

Si le droit désarmé est impuissant à maintenir la paix et si les réclamations du droit produisent la guerre, sur quoi fallait-il donc compter pour prévenir cet horrible fléau ? D'aucuns voulaient nous rassurer en disant que le bon peuple alle-